



Lettre d'information n°5

Février - Juin 2014

www.chartes-qualite-lr.org

Le comité de suivi de la Charte se déroulera

Le 1^{er} juillet 2014 à 14h00

au Conseil Général de l'Hérault

(salle des délibérations, Montpellier)



Un café d'accueil vous sera offert entre 14h et 14h30

La Charte Qualité des réseaux d'eau potable et d'assainissement est un "guide de bonnes pratiques" à l'usage de tous. Elle s'appuie sur les textes réglementaires, normes et instructions techniques en vigueur, en proposant une méthodologie et des outils, dans le but de réaliser des réseaux de meilleure qualité.

Ce document signé en 2013, par 32 partenaires, est né de la fusion de deux chartes sectorielles, l'une concernant les réseaux d'eau potable, et l'autre concernant les réseaux d'assainissement.

Depuis 2008 l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et les Conseils Généraux de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, et des Pyrénées Orientales financent une mission d'animation pour la Charte Qualité assainissement portée par l'association VERSeau Développement. Cette mission est aujourd'hui étendue aux réseaux d'eau potable.

Les principales missions de l'animateur:

- Promouvoir les principes de la Charte,
- Organiser et animer les comités de pilotages (financeurs), les comités de suivi (acteurs et partenaires de la charte) et des groupes de travail,
- Recenser les besoins et difficultés des acteurs.

Le comité de suivi, composé de l'ensemble des acteurs intervenant dans la conception, la réalisation et le fonctionnement d'un réseau d'eau potable et d'assainissement, permet de promouvoir les principes de la Charte, de recenser les difficultés et les besoins des acteurs dans sa mise en application, et d'en évaluer les effets. Son rôle consiste en outre en la définition, la validation, le suivi des actions proposées et l'établissement d'un bilan des réalisations.

A l'ordre du jour :

- Bilans des actions et réalisations de la Charte depuis le dernier comité de suivi (6 juin 2013)
- Gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable et d'assainissement
 - témoignage de la Communauté Urbaine Du Grand Lyon
 - témoignage de la commune de Portiragnes (à confirmer)
 - témoignage de la Communauté de Communes des Albères et de la Cote Vermeille

Sont attendues une quarantaine de personnes représentant tous les acteurs d'une opération d'eau potable et d'assainissement : Agence de l'Eau, Conseils Généraux, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises de travaux, entreprises de contrôles, fabricants.

Pour vous inscrire : info@charte-assainissement-lr.org

Opérations de Communication



- La Charte a été présente avec le Conseil Général de l'Hérault au **Congrès des Maires** les 14 et 15 mai 2014 au Parc des Expositions de Montpellier.

- La Charte a également participé au **salon Hydorgaïa**, rendez-vous incontournable des professionnels de l'eau en Languedoc-Roussillon, qui s'est déroulé les 21 et 22 mai 2014 au Parc des Expositions de Montpellier.

Le stand de la Charte a attiré de nombreux visiteurs auprès desquels la chargée de mission a communiqué et valorisé les actions menées sous l'égide de la Charte.



Zoom sur le groupe de travail « études préalables »

Les retours d'expérience de l'Agence de l'Eau et de la Charte Qualité des réseaux d'assainissements ont démontré que trop peu d'études géotechniques (NF P 95-500) étaient réalisées en amont des travaux pour vérifier les propriétés mécaniques sol. Ce manque générant souvent des avenants au projet ou des interventions prématurées sur les canalisations, l'Agence de l'eau RMC a rendu obligatoire ces études géotechniques pour l'attribution de ses subventions.

Suite à de nombreux retours de communes et maîtres d'œuvre sur l'utilité de cette étude lorsque les travaux concernent de la réhabilitation de canalisations en lieu et place de l'existant, la charte a monté un groupe de travail pour définir le cadre de cette étude géotechnique. Le groupe de travail a donc créé un fiche de « caractérisation des sols » qui indique que le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre ont suffisamment de données ou pas pour avancer dans leur projet. L'étude géotechnique étant indispensable dans un grand nombre de projets, cette fiche permettra cependant de justifier que certains cas particuliers ne nécessitent pas d'investigations complémentaires. Cet outil sera disponible sur le site internet de la Charte au milieu de l'été.

A Suivre

9 juillet 2014 : Groupe de travail « attestation des travaux sous Charte ».

Ce groupe finalisera une proposition de l'attestation des travaux sous Charte qui sera communiquée à la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) en septembre pour homogénéiser la démarche qualité et valorisation des acteurs.

7-8 octobre 2014 : journées techniques de l'ASTEE à Lyon ; gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable et d'assainissement ; réforme du guichet unique. Une présentation de la Charte en Languedoc-Roussillon y est programmée.

LES ACTIVITES DE LA MISSION D'ANIMATION

(entre février et juin 2014)

Organisation / Participation à des réunions

Les Instances de la Charte Qualité :

- Réunion du comité de pilotage pour préparer notamment les actions de communications du mois de mai ainsi que le comité de suivi le 24 avril

Les groupes de travail :

- Réunion du groupe de travail sur les études préalables le 11 février et le 26 mars
- Réunion de la Charte nationale le 11 mars à Paris
- Réunion du groupe de travail réception des réseaux AEP le 17 avril. Ce premier groupe de réflexion sur les réseaux d'eau potable se réunira avec une thématique plus précise en fonctions des besoins identifiés lors des opérations d'eau potable

Forum, Congrès:

- Participation à la journée d'information sur les Primes épuratoires du Conseil Général des Pyrénées-Orientales (13 février)
- Participation aux Matinales du CERIB (27 février)
- Participation à la restitution de l'étude sur l'inventaire des réseaux réalisé par ENTECH pour le Conseil Général de l'Hérault (25 mars)
- Présentation de la Charte et des accords cadre entre le Conseil Général des Pyrénées-Orientales et l'Agence de l'Eau à destination des maîtres d'œuvre, à Perpignan (8 avril)
- Stand au Congrès des Maires (14-15 mai) et à Hydrogaïa (21-22 mai)
- Participation au Congrès de l'ASTEE à Orléans (4-5 juin)

Suivi des Chantiers

- Aude : Villesèque des Corbières, syndicat du RAZES (à venir)
- Gard : Saint sauveur Camprieu, à venir : Saint Ambroix et Meynes
- Hérault : Capestang, Campagne, Celles, Saint Clément de Rivière. Dans le cadre des Contrats de progrès, les communes de Saint Pons de Thommières et Bédarieux ont été rencontrées et informées de la Charte
- Pyrénées-Orientales : Font Romeu, Amélie les Bains, Villelongues del Monts, Latour Bas Elne.

